

# Daniel Trémond

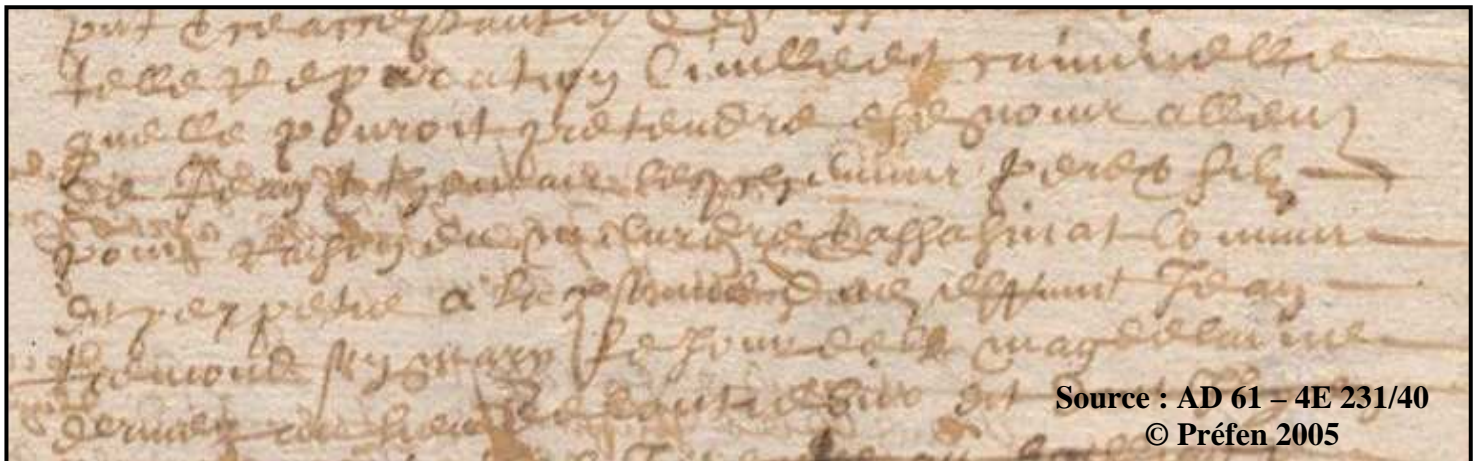
Fils de Jean Trémond et de Louise Dourdaine, Daniel Trémond est baptisé le 29 juillet 1623 à Tourouvre.

Il a dix frères et sœurs :

- . François, baptisé le 10 août 1615.
- . Julie, baptisée le 23 octobre 1616.
- . Etienne, baptisé le 19 janvier 1618.
- . Marguerite, baptisée le 15 novembre 1619.
- . Pierre, baptisé le 30 mars 1621.
- . Toussaint, baptisé le 12 mai 1622.
- . Michelle, baptisée le 12 mars 1625.
- . Louise, baptisée le 19 février 1627.
- . Simon, baptisé le 21 janvier 1629.
- . Marie, baptisée le 9 avril 1630.

Daniel Trémond aurait pu connaître une fratrie encore plus nombreuse mais un événement tragique frappe la famille au cours de l'année 1630. Peut-être est-ce un facteur indirect qui va inciter Daniel Trémond à partir travailler en Nouvelle-France quelques années plus tard (voir le contrat d'engagement numérisé en fin de notice).

On apprend en effet, dans un transport passé par Louise Dourdaine le 30 novembre 1630 en faveur de Thomas Macé que, contre la somme de 90 livres, elle s'engage à renoncer à toutes et



*« et telle reparation civile et criminelle  
quelle pouroit pretendre es(dit) noms allen(contre)  
de Jean & Thomas les Chemins pere & fils  
pour raison du meurtre & assasinat commis  
et perpetre a la (per)sonne du(dit) deffunt Jean  
Tremond son mary le jour de la Magdelaine  
dernier [probablement le 22 juillet 1630] au lieu de Contrebis [Conturbis]... »*

De même, le 13 décembre suivant, par l'intermédiaire de Simon Tesson, elle reçoit 45 livres de dédommagement d'André Boucher, autre assassin de son époux.

Les Chemins sont de la paroisse de Randonnai et très probablement apparentés au migrant Jean Chemin engagé par Jean Juchereau en 1648. On suppose que c'est le dit Jean Chemin père qui est inhumé le 17 août 1642 à Randonnai.

Son fils Thomas, cloutier, est marié à Jeanne Le Roux avec laquelle il donne vie à au moins quatre enfants entre 1640 et 1654. Il décède à Randonnai le 24 mars 1662 et est inhumé le jour même à l'âge déclaré de 60 ans après s'être confessé au curé.

Quant à André Boucher, également de Randonnai, il est l'époux de Louise Alain avec laquelle il a au moins trois enfants entre 1631 et 1636.



Handwritten text in French, likely a legal document or contract, written in a cursive script. The text is dense and covers most of the page. A large initial 'N' is visible on the left side. The paper is aged and shows signs of wear.

Source : AD 61 - 4E 231/40  
© Préfen 2005

Première page de l'acte de transport du 30 novembre 1630









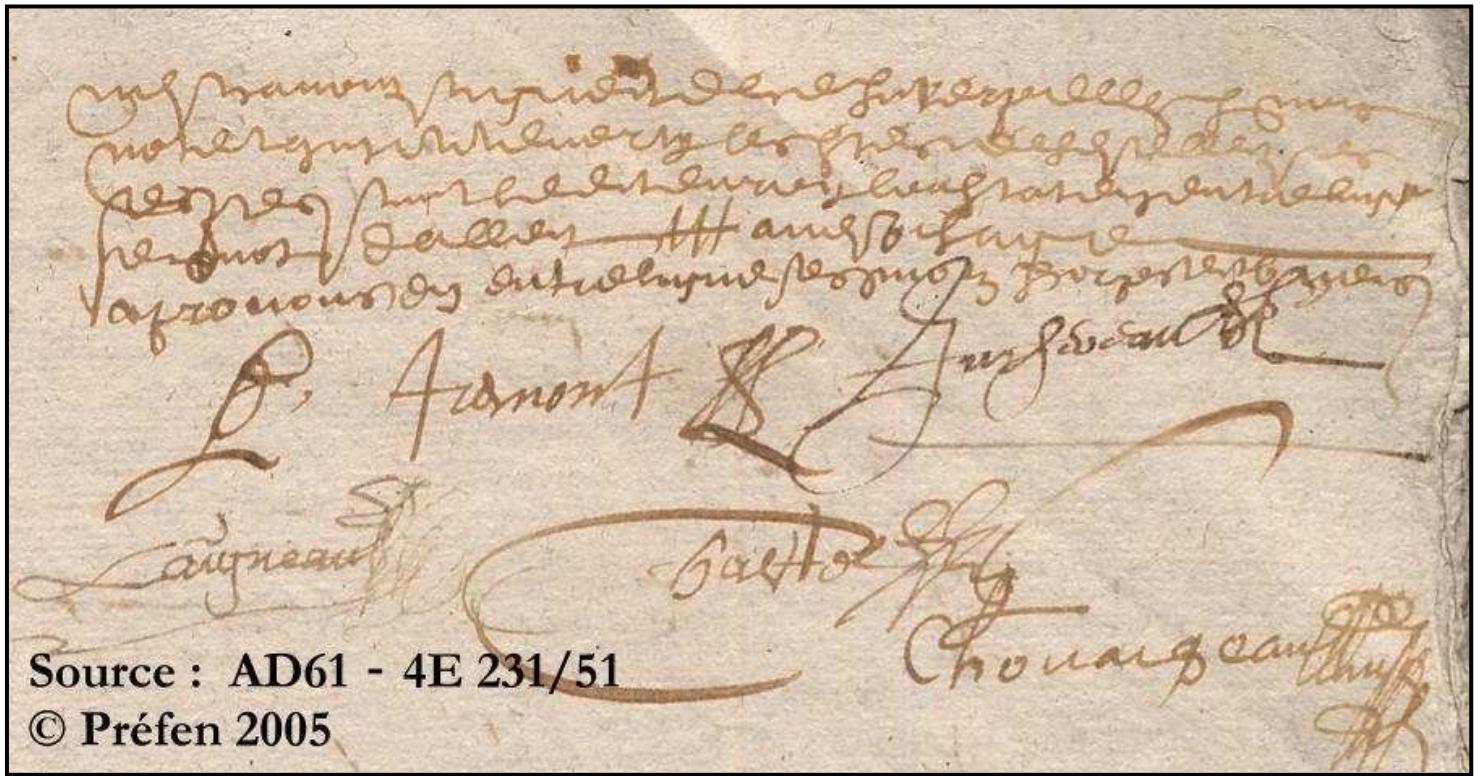


Je me souviens que deffoy l'ame l'heur de France

Je soussigné, Pierre Piau, Jean Juchereau, René Visage  
 et Daniel Trémond, de la Nouvelle-France, nous sommes  
 convenus de nous engager au service de Monsieur de  
 la Roche Beaucourt, Gouverneur de la Nouvelle-France,  
 pour un an, à compter du jour de la signature de  
 ce présent contrat, et de servir sous son commandement  
 dans les lieux et en toutes occasions qu'il sera  
 jugé à propos, et de lui rendre compte de nos  
 actions et de nos services, et de lui obéir en  
 tout et par tout, et de lui rendre assistance et  
 aide, et de lui être fidèles et loyaux, et de  
 ne servir aucun autre Prince ou Seigneur, ni  
 de nous engager ailleurs, sans la permission  
 expresse de Monsieur de la Roche Beaucourt,  
 et de lui payer pour nos services, pendant  
 le temps de notre engagement, la somme de  
 cent livres, par an, en trois termes égaux,  
 à savoir, le premier le jour de Noël, le second  
 le jour de Saint-Jean, et le troisième le jour  
 de Saint-Martin, et de nous fournir de tout  
 ce qui nous sera nécessaire pour nous entretenir  
 et pour nous habiliter, et de nous payer de  
 nos loyers, et de nous donner de la nourriture  
 et de nous fournir de tout ce qui nous sera  
 nécessaire pour nous entretenir, et de nous  
 payer de nos loyers, et de nous donner de la  
 nourriture, et de nous fournir de tout ce qui  
 nous sera nécessaire pour nous entretenir, et  
 de nous payer de nos loyers, et de nous donner  
 de la nourriture, et de nous fournir de tout ce  
 qui nous sera nécessaire pour nous entretenir,

Première page du contrat d'engagement du 18 février 1647. Ils sont trois à s'engager au service de Jean Juchereau pour la Nouvelle-France : Pierre Piau, René Visage et Daniel Trémond.





Source : AD61 - 4E 231/51

© Préfen 2005

Deuxième page du contrat d'engagement du 18 février 1647.  
De gauche à droite on reconnaît les signatures de Daniel Trémond,  
Nicolas Juchereau, Odard Laigneau, François Chastel et du notaire Chouaiseau.

Aurélié BOUVIER  
Thomas LACROIX  
mise à jour : 09/05/05



